

—

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 30 juin 2023



## #MonOrdiAuLycée

# Remise des ordinateurs : les élèves entrant en seconde ou en 1<sup>re</sup> année de CAP sont invités à se préinscrire dès maintenant

**Pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, la Région des Pays de la Loire offre un ordinateur portable à tous les élèves des établissements publics et privés entrant en seconde ou en 1<sup>re</sup> année de CAP. Pour faciliter la distribution des 50 000 ordinateurs dès la rentrée de septembre, les familles concernées sont invitées à préinscrire leur enfant via un formulaire simple sur le site de la Région. Cette préinscription est une condition indispensable avant toute remise de l'équipement.**

*« Ma responsabilité en tant que présidente de Région est d'offrir aux jeunes les meilleures conditions pour réussir et exprimer leur talent. Cet outil numérique, que la Région remet aux nouveaux entrants au lycée et en CAP depuis 2021, les accompagnera dans leur travail au quotidien et dans leur recherche d'orientation. Pour que chaque élève concerné reçoive son ordinateur portable dès septembre, il est important que les familles pensent à se préinscrire dès maintenant. », rappelle Christelle Morançais, présidente de la Région des Pays de la Loire.*

**Le formulaire de préinscription est accessible sur cette page : [paysdelaloire.fr/monordiaulycee](https://paysdelaloire.fr/monordiaulycee)**

### #MonOrdiAuLycée : qui est concerné ?

Ce dispositif égalitaire bénéficie à tous les lycéens entrant en classe de seconde et aux élèves de 1<sup>ère</sup> année de CAP dans :

- un établissement situé en Pays de la Loire
- un établissement public ou privé sous contrat d'association avec l'Etat
- un lycée d'enseignement général et technologique, professionnel, polyvalent ou agricole
- un Établissement régional d'enseignement adapté (EREA)
- une Maison familiale rurale (MFR)